

Le R. P. Rapporteur dit quelques mots du *Personnel, des Ressources et des Œuvres* de cette maison.

Le *Personnel* est composé de Sœurs Tertiaires, vivant en communauté dans la pratique aussi parfaite que possible de la sainte Règle, et de son esprit ; les Sociétaires donnent à la Fraternité leur temps, leur travail, leur dévouement ; elles acquittent en son nom le tribut de l'office divin et de la prière ; elles reçoivent en échange ce qui est nécessaire à leur subsistance. La Maison est gouvernée par un Discrétoire spécial dont les décisions d'intérêt général sont soumises au Discrétoire de la Fraternité.

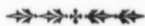
Les *Ressources* consistent dans le travail des sociétaires : couture, imprimerie, reliure, confection et réparation d'ornements d'église.

Se^s *Œuvres* s'accroissent avec les circonstances, les nécessités. La Maison a commencé par recueillir les Sœurs Tertiaires âgées, infirmes, et sans ressources, qu'elle soigne et entretient au nom de la Fraternité. Des personnes pieuses, désireuses de terminer leur vie dans la retraite et la prière, y ont trouvé un asile à titre de *Pensionnaires*. — Une *bibliothèque* d'environ 2.200 volumes, dont environ 200 circulent à la fois et une *librairie* d'opuscules de piété propagent les bonnes lectures.

Enfin un *ouvroir* groupe à jours fixes les personnes de la ville qui désirent consacrer un peu de leurs loisirs et de leur travail aux *pauvres* et aux *missions*. Sur l'ouvroir s'est greffé une modeste *école professionnelle*, où les jeunes filles, moins exposées dans cette sainte maison qu'en d'autres, font l'apprentissage des travaux d'aiguille.

Les services rendus par la Maison Sainte-Elisabeth, dont ce court résumé peut donner une idée, ont fait désirer l'institution d'une œuvre similaire pour l'assistance des frères âgés et infirmes. — La chose n'est encore qu'à l'état de projet, mais l'aide de Dieu ne saurait manquer aux bonnes volontés.

« BEAUCOUP DE BIEN S'OPÉRERAIT, conclut le Rapporteur, SI LES FRÈRES SAVAIENT OUVRIR AUX DISCRÉTOIRES, LEURS DÉSIRS ET LEUR BONNE VOLONTÉ. C'est le vœu que j'émetts en terminant. »



Après quelques considérations d'ordre général, le R. P. Maximin expose ensuite l'état des œuvres entreprises par la Maison du Tiers-Ordre à Québec.